Image not found or type unknown

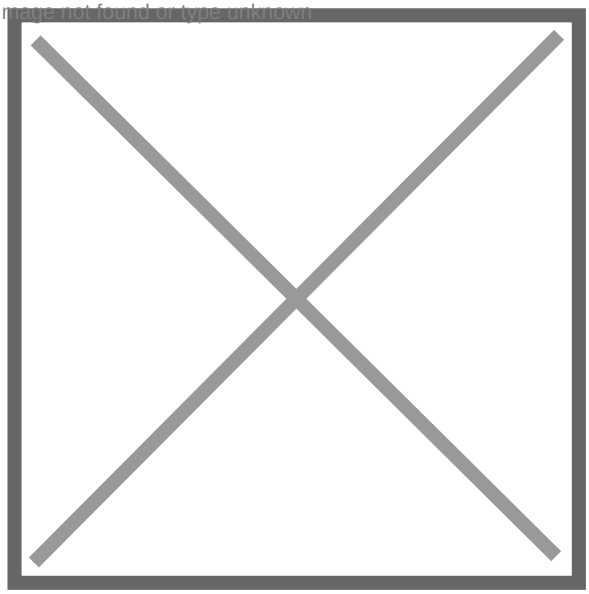

Commandement de payer ,suite a mon immobillier

Par **ramzy**, le **22/04/2008** à **20:21**

bonjour voilà g reçu un commendement de payer par rapport a un retard de payement de mes premiers prélévement de mon crédit immobillier, dont la somme est de 8000 euros ,. je désire régler cette somme en trois mois, mais le huissier ma dit que c'était pas possible qu'il fallait que je régle la totalitée du crédit soit il risquerait de me le saissir. Donc voilà, ma question serais de : - Ai je le droit de demander un accord a l'amiable pour pouvoir régler la somme que je doit ,pour qu'on puisse reprendre mes échéance ? Merçi pour votre compréhension ;

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés